



RÉUNION  
COMMISSION  
DE QUARTIER

# CENTRE VILLE

*Compte rendu du* : 19/03/2019 – École Devosge

## **1 . TEMPS D'ÉCHANGE AVEC LES HABITANTS**

### **2 . BUDGETS PARTICIPATIFS**

- \* Projets 2017/2018 – point d'étape
- \* Projets 2019 – Vote et hiérarchisation

### **3 . VIE DE QUARTIER**

- \* Ouverture d'un 5ème Relais d'Assistantes Maternelles

### **4 . INFORMATIONS DIVERSES**

- \* Dématérialisation des demandes d'admission en crèches
- \* Rencontres écocitoyennes du 7 avril 2019
- \* Le chantier du musée des Beaux-Arts comme vous ne l'avez jamais vu – présentation du film

## COLLÈGE DES HABITANTS

### PERSONNES RESSOURCES

- 1 Marie-Claude DELAMARCHE
- 2 Nelly GREULLET
- 3 Olivier MULLER
- 4 Pascasie SINGAYE-NYIRAYUBIRE - **Absente**
- 5 Jean-Jacques VERPILLOT

### JEUNES

- Thibault BUVOT-RUIZ (démission le 25/02/2019)
- 6 Kenza EL HADJ SAID - **Absente**
  - 7 Ambrine MOHAMED - Coprésidente habitante suppléante -  
Kevin THIBAUT (démission le 15/05/2018)

### HABITANTS

- 8 Charles AVENA
- 9 Marie BORDAT
- 10 Baptiste BOUDAULT
- 11 Mathieu CHANLIAU
- Maryse CUPAIOLO (démission le 13/04/2018)
- 12 Julien SUMMO - **Absent**
- 13 Alain DALOZ
- 14 Franck DUBOIS
- 15 Evelyne FOUSSIER
- 16 Bruno GOBBER - **Excusé**
- 17 Elise HUGUENOT - **Absente**
- 18 Michèle JACQUETTON
- 19 Nicole LABORIER
- Nathalie LAVIE (démission le 25/02/2019)
- 20 Clément RAYMOND-PETRELLA - **Absent**
- Simon LEPINE (démission le 25/02/2019)
- 21 Alice HUSSAMI
- 22 Stéphanie MAYADE
- Morgiana MOHAMED (démission le 03/04/2018)
- 23 Juliette ESCALIER
- 24 Claude NOEL
- Raphaël REY (démission le 25/02/2019)
- 25 Jean-Luc BARBIER
- Pascal USQUIN (démission le 25/02/2019)
- 26 Claire LORENTZ-AUGIER - **Absente**
- 27 Mathilde VENOT - **Absente**
- Jean-Pierre VICTOR (démission le 12/09/2018)
- 28 Eric VERDAIME
- 29 Camille SOLIGO - **Excusée**
- 30 Elodie DOLBEAU - **Absente**

Tous les suppléant-e-s présent-e-s remplacent les titulaires absent-e-s et peuvent participer à la hiérarchisation des budgets participatifs.

## SUPPLÉANTS

- Juliette ESCALIER (remplace Morgiana MOHAMED)
- Julien SUMMO (remplace Maryse CUPAIOLO)
- Camille SOLIGO (remplace Kévin THIBAUT)
- Eric VERDAIME (remplace Jean-Pierre VICTOR)
- Elodie DOLBEAU (remplace Thibault BUVOT-RUIZ)
- Clément RAYMOND-PETRELLA (remplace Nathalie LAVIE)
- Alice HUSSAMI (remplace Simon LEPINE)
- Jean-Luc BARBIER (remplace Raphaël REY)
- Claire LORENTZ-AUGIER (remplace Pascal USQUIN)
- 1 Daniel AYMES
  - 2 Claire SAINCE
  - Olivier KAISER (démission)
  - 3 Martine GIRAUD - **Excusée**
  - 4 Claude GELIN
  - 5 Anne-Laure BRUNIER - **Absente**

## COLLÈGE DES ASSOCIATIONS ET ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES

- 1 Association Les Visiteurs de malades dans les Hôpitaux- **Absent**
- 2 Association Les Amis du 7- **Absent**
- 3 Association France Alzheimer Côte d'Or
- 4 SAS Hôtellerie du Chapeau Rouge- **Absent**
- 5 Hisler Dijon / Librairie Grangier- **Absent**
- 6 Association Les conciliateurs de justice et de la Cour d'Appel de Dijon - **Excusée**
- 7 Association Académie des Sciences Arts et belles Lettres- **Absent**
- 8 Association Artisans du Monde

## COLLÈGE DES ÉLUS

- 1 Nathalie KOENDERS, Coprésidente élue titulaire
- 2 Patrice CHATEAU Coprésident élu suppléant
- 3 Dominique MARTIN-GENDRE
- 4 Chantal TROUWBORST - **Excusée**
- 5 Virginie VOISIN-VAIRELLES - **Absente**

## COLLÈGE DES PERSONNES QUALIFIÉES

- 1 François BELORGEY - Coprésident habitant titulaire
- 2 Guillaume CHARBONNEAU
- 3 Daniel DESPREZ
- 4 Christiane GINDRE - **Excusée**
- 5 Isabelle LARAQUE - **Excusée**

**Nathalie KOENDERS**, coprésidente élue de la commission, remercie tout d'abord les membres ainsi que l'ensemble du public puis laisse la parole à **François BELORGEY**, coprésident habitant, qui procède à l'appel.

## I – TEMPS D'ÉCHANGE AVEC LES HABITANTS

**Nathalie KOENDERS** présente **Béryl RONGET**, lycéenne au lycée Charles de Gaulle et co-organisatrice du mouvement *Youth for Climate Dijon* afin qu'elle présente ce mouvement. En effet, la dernière manifestation qui a regroupé plus de 2500 personnes s'est déroulée de manière pacifique et avait pour but d'alerter la population sur les problèmes climatiques. La jeunesse est une ressource sur laquelle il est nécessaire de s'appuyer. Prochainement, ces jeunes seront reçus par Monsieur le Maire afin de lui remettre des propositions d'actions concrètes sur le terrain.

**Béryl RONGET** explique qu'une dizaine de personnes, issue de collèges ou lycées de Dijon et de son agglomération, s'est retrouvée et regroupée sur les réseaux sociaux. Après plusieurs rencontres, ils se sont organisés pour répondre, tout comme des milliers de lycéens, à l'appel de la jeune suédoise **Greta THUNBERG** sur l'état de la planète. C'est ainsi qu'ils se sont mobilisés pour faire la grève une journée. Le succès a été au rendez-vous, jeunes et moins jeunes se sont retrouvés dans le cortège.

Face à cette mobilisation, le mouvement souhaiterait s'étendre au niveau national, international tout en gardant un ancrage local. En effet, Dijon est déjà engagé en matière d'écologie mais il est possible d'aller encore plus loin, en réalisant différentes actions :

- marcher tous ensemble pour ramasser les déchets dans la rue ou « clean walk »
- installer des poubelles de tri sélectives ou des poubelles à mégots,
- faire des toits végétalisés,
- faire des endroits de maraîchages urbains dans le Centre-Ville.

**Nathalie KOENDERS** rappelle le nettoyage écocitoyen du jardin Darcy qui peut être dupliqué dans d'autres sites.

**Une habitante** s'interroge sur les constructions d'immeubles à Dijon qui entraînent des suppressions d'arbres.

**Béryl RONGET** répond que ce mouvement aimerait également organiser des plantations d'arbres.

**Nathalie KOENDERS** rappelle les nombreux arbres plantés sur le territoire et souligne les limites d'intervention de la ville dès lors qu'il s'agit de propriétés privées et d'arbres non classés. .

Concernant les opérations de logement, elle explique que l'Eco-Plu (Plan Local d'Urbanisme), voté par l'ensemble des élus de la métropole, prend en compte le climat. Les nouvelles constructions sont, par exemple, proches des transports en commun afin d'éviter aux personnes de prendre leur voiture. Cependant, aujourd'hui, il est nécessaire de construire. En effet, auparavant le taux d'occupation des logements était de 2,3 personnes. Actuellement il est moindre car les gens se séparent, vivent plus longtemps... Afin de pouvoir continuer à loger ces personnes, il est préférable de construire de petits immeubles moins énergivores et ainsi construire la ville sur elle même plutôt que de faire de « l'étalement urbain » et empiéter sur les terres agricoles. Il faut trouver un bon équilibre en sachant que les propriétaires privés peuvent tout à fait vendre leur maison à des promoteurs.

Selon **un membre du public**, il y a moins d'arbres au cœur du centre-ville. Place Grangier, un arbre a été abattu et n'a pas été replanté pour des raisons phytosanitaires. De plus, il déplore que des arbres centenaires aient été coupés Cour Bareuzai afin de laisser la place à une surface commerciale. De plus, le permis de construire faisait état des arbres qui seraient coupés mais il a été accepté par Dijon Métropole.

**Nathalie KOENDERS** rappelle que, dans le secteur sauvegardé, il y a plus d'arbres aujourd'hui qu'en 2001. Pour exemple, des arbres remplacent aujourd'hui des places de stationnement et des voitures place Darcy. Elle ajoute qu'un groupe d'habitants travaille actuellement à la végétalisation du centre-ville ; que des arbres ont

été plantés Place Notre Dame et d'autres le seront prochainement place Sainte Chapelle. De plus, de nombreuses contraintes (réseau, secteur sauvegardé...) sont aussi à prendre en compte. Concernant la Place Grangier, une réflexion est actuellement en cours afin de la végétaliser. Elle ajoute qu'une balade urbaine sera organisée le 1<sup>er</sup> avril prochain afin de repérer les zones susceptibles d'être améliorées.

Le plan climat, élaboré à l'échelle de la métropole, doit lister une série d'actions en faveur de la réduction de l'émission des gaz à effet de serre et sur l'adaptation au changement climatique. **Une habitante** propose d'y associer ces jeunes. Leurs contributions auraient du sens. Concernant les constructions d'immeubles en cœur de ville, elles sont nécessaires mais pourquoi ne pas favoriser les constructions en bois ?

**Nathalie KOENDERS** rappelle les contraintes du secteur sauvegardé. En effet, les constructions sont soumises à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France. De plus, Dijon n'ayant pas été rasée pendant la guerre, l'histoire doit être préservée, notamment le caractère minéral des structures moyenâgeuses.

**Patrice CHATEAU** remercie **Béryl RONGET** pour son intervention et souligne ses qualités d'organisatrice pour ce rassemblement qui renforce les convictions des élus sur l'urgence d'agir en matière de protection du climat même si de nombreuses actions ont déjà été menées à Dijon tant sur le transport, la préservation de la biodiversité... Concernant les arbres à Dijon, il rappelle que :

- 45 000 arbres existent sur l'espace public,
- 30 000 arbres sont présents dans les parcs et jardins
- 12 000 arbres d'alignement sont plantés dans les rues
- 2 500 arbres ombragent les écoles

Cela représente un patrimoine de 45 000 arbres, soit un ratio de 0,3 arbre par habitant alors que la moyenne nationale est plutôt de 0,22. Dijon compte donc beaucoup d'arbres. Il convient de rappeler que la circulation a disparu dans le cœur de ville. Aujourd'hui, la municipalité réfléchit à l'implantation de nouveaux arbres mais le temps d'un arbre, c'est un siècle. Enfin, il conclut et précise que Dijon n'est pas une ville dense : 159 000 habitants pour 42 kms<sup>2</sup>. Il faut veiller à garder une densité relative qui permet de garantir l'agriculture périurbaine.

**Un membre** interroge **Béryl RONGET** afin de savoir si d'autres marches sont prévues ?

**Béryl RONGET** répond que le groupe doit en reparler et s'organiser.

2 700 jeunes étaient présents à la manifestation Youth for Climate Dijon. En parallèle une autre marche pour le climat a regroupé 1 000 personnes. **Olivier MULLER** souhaiterait savoir pourquoi ces jeunes n'ont pas rejoint la deuxième manifestation et ainsi former un cortège plus important.

**Béryl RONGET** répond que la manifestation qui s'est déroulée un dimanche ne rassemblait pas le même public. En effet, il s'agissait de familles, d'étudiants... De plus, la communication très axée sur la marche du vendredi a sans doute relayée au second plan la marche du dimanche. En outre, le vendredi répondait à un mouvement spécifique, une démarche internationale. **Olivier MULLER** propose d'essayer de grouper les deux mouvements et de faire une seule et même marche.

**Nathalie KOENDERS** propose que **Béryl RONGET** soit associée au groupe de travail concernant la végétalisation du centre-ville.

**Une habitante** signale le problème récurrent de collecte des déchets autour des Halles. Les agents prélèvent les bacs jaunes et noirs en même temps.

Ce problème sera transmis au service concerné.

**Un membre du public** souligne le problème d'accessibilité des salles dijonnaises et notamment du Cellier de Clairvaux pour les personnes à mobilité réduite. Des travaux sont-ils prévus ?



**Nathalie KOENDERS** répond que la loi a rendu obligatoire cette mise aux normes pour les personnes en situation de handicap. La ville de Dijon a mis en place un plan qui échelonne ces travaux. En effet, ces aménagements sont onéreux et parfois compliqués comme pour certains bâtiments publics tels que le palais des Ducs de Bourgogne par exemple. Évidemment, dès lors que de grands travaux sont entamés, cette mise aux normes est d'emblée intégrée. Cela a été le cas pour le musée des Beaux-Arts dont l'inauguration est prévue le 17 mai.

Lors d'une semaine de grands vents, **une habitante** déplore ne pas avoir pu accéder au Muséum. En effet, la seule porte d'entrée se trouve du côté du jardin botanique et celui-ci était fermé pour cause de sécurité. Elle aimerait savoir pourquoi la porte située avenue Albert 1<sup>er</sup> était fermée.

**Patrice CHATEAU** répond que la sécurité des habitants est prioritaire. Si la préfecture place le département en alerte, il est normal que les parcs et jardins soient fermés. Il ajoute que le parc de l'Arquebuse fait l'objet de travaux. Une passerelle permettra non seulement d'accéder au Muséum plus facilement mais elle le mettra également en valeur.

**Un membre du public** explique que pendant des travaux qui se sont étalés du 22 février au 4 mars, la porte est restée fermée. Ces travaux consistaient à aménager un plan incliné et à préparer le terrain pour une végétalisation qui mettra en valeur le bâtiment et, depuis le 4 mars, elle est à nouveau ouverte.

**Monsieur CHENEBY** demande si le panneau « sentier Batier » sera remis à l'entrée du pont Monge vers la Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin.

**Nathalie KOENDERS** répond que le panneau sera de nouveau installé une fois que les travaux d'aménagement devant la Cité seront terminés. En effet, il s'agit du point de kilomètre zéro pour la route des vins mais également pour le sentier Batier.

**Un habitant** souhaite féliciter la ville de Dijon pour l'aménagement de la place du Théâtre car nombreux sont ceux qui profitent des bars et des terrasses. La contrepartie, c'est que l'arrière de Saint-Michel sert de parking de manière anarchique. Il déplore le manque de transports en commun à cet endroit qui entraîne inévitablement l'utilisation de la voiture pour se rendre au centre-ville.

**Nathalie KOENDERS** répond que les lignes 11 et 6 circulent à cet endroit. De plus le tramway ne passe pas très loin. Elle rappelle le coût des parkings souterrains la nuit : 20 centimes de l'heure. Les services de la ville de Dijon sont alertés sur ces difficultés mais les citoyens doivent aussi accepter de changer leurs habitudes et utiliser les nombreux autres moyens de transport qui existent aujourd'hui. C'est aussi participer à la protection du climat.

**Dominique MARTIN-GENDRE** ajoute qu'il est préférable de ne pas créer trop de places de stationnement. En effet, elles pourraient gêner le passage des bus.

**Stéphanie MAYADE** explique que la voiture n'est pas le seul moyen de locomotion. La marche et le vélo sont de très bons moyens pour se déplacer dans Dijon.

**Une habitante** souhaiterait savoir si une troisième ligne de tram verra le jour dans le sud de Dijon.

**Nathalie KOENDERS** répond que le Maire a été saisi par une élue de la ville de Chevigny-Saint-Sauveur pour la mise en place d'une rame de tram. En effet, la population a progressé dans cette ville mais, actuellement, il ne s'agit que d'une réflexion.

Une statue de Jean-Philippe RAMEAU se trouvait place de la Sainte Chapelle. **Une habitante** déplore qu'elle ait été déplacée vers le Conservatoire. Elle est moins visible et cachée par un arbre.

**Nathalie KOENDERS** rappelle que cela a du sens car le Conservatoire porte ce nom.

**Jean-Jacques VERPILLOT** annonce la journée de mobilité qui se tiendra le 19 septembre prochain place de la République

## II – BUDGETS PARTICIPATIFS

### Projets 2017 /2018 : point d'étape



#### \* Projets 2017 :

- **Les placettes de compostage au centre-ville : square Roupnel ; square Carrelet de Loisy ; Jardin des Apothicaires.**

**Olivier MULLER** présente en séance un bilan des activités de l'association Engrainage créée fin 2016 qui :

- porte la création et le développement d'activités de compostage collectif de proximité et autres actions éco-citoyennes,

- contribue à la sensibilisation des citoyens à la gestion de leurs déchets.

CF Powerpoint ci-joint.

Selon lui, ces placettes sont non seulement un lieu de préservation de la biodiversité intéressant mais aussi une source de liens sociaux dans le quartier.

**François BELORGEY** se fait le relais d'une habitante qui souhaiterait savoir s'il est possible de récupérer du compost directement sous l'andain.

**Olivier MULLER** répond qu'il est préférable d'attendre les moments de distribution car le compost est alors tamisé et les copeaux de bois sont retirés. Le compost est donc plus fin. Il précise qu'il faut entre 6 mois et un an pour avoir un compost de qualité. De plus, il rappelle que les sacs biodégradables sont interdits. Ils pourrissent mais ne se transforment pas en compost.

**Stéphanie MAYADE** demande si on peut y déposer la litière compostable pour chat.

**Olivier MULLER** répond qu'il vaut mieux éviter ainsi que la viande, le poisson...

**Nathalie KOENDERS** remercie **Olivier MULLER** pour sa présentation ainsi que l'association Engrainage pour le travail et l'investissement sur le terrain.

- **Espace dédié à la pratique des sports urbains (Skateboard...)**

**Nathalie KOENDERS** explique que ce projet verra le jour prochainement Plaine des Sports, près du stade Gaston Gérard. Il s'agira d'un Skatepark extérieur et évolutif.

#### \* Projets 2018

- **Réalisation d'une fresque rue des Godrans – 44 rue des Godrans (24 000 €)**

**Patrice CHATEAU** explique que, eu égard au développement du street art dans le centre-ville dijonnais (réalisation d'une fresque éphémère rue Jean-Jacques Rousseau par l'association Le M.U.R. – Modulable – Urbain – Réactif), les habitants ont choisi de garder une cohérence de fond. Ainsi, Le M.U.R. soutenu par l'association Zutique Productions qui encadre ce type de manifestations culturelles, réalisera la fresque rue des Godrans.

*Lors du groupe de travail du 30 janvier dernier, **Christine MARTIN**, adjointe au Maire, déléguée à la culture, à l'animation et aux festivals a expliqué que les œuvres de ces artistes confirmés et reconnus dans leur pratique, choisis par les habitants, pourront s'intégrer à un parcours touristique d'art urbain contemporain de qualité. Elle a également rappelé que les membres choisiront un artiste selon sa sensibilité sans savoir, à l'avance, ce qu'il décidera de peindre sur le mur.*

*Mon quartier, j'y vis, j'agis.*

Patrice CHATEAU rappelle que l'artiste **MANTRA** a été retenu. Dans le cas où celui-ci ne serait pas disponible c'est l'artiste **MISSY** qui le remplacera.

## MANTRA :



## MISSY :



Patrice CHATEAU ajoute que la ville de Dijon confie l'ensemble du projet à l'association Zutique Productions. Elle devra coordonner les travaux de préparation du mur pour un montant de 4 000 €. Ainsi, la fresque occupera toute la superficie du mur. Cependant, avant de démarrer ce projet, il rappelle qu'il est nécessaire d'attendre l'Assemblée Générale des copropriétaires qui se tiendra en avril prochain et qui devra voter ce projet de fresque.

Marie Claude DELAMARCHE pensait que la fresque serait réalisée sur un support vissé sur le mur.

Patrice CHATEAU rappelle que la proposition de réaliser la fresque sur un support vissé directement sur le mur n'a pas été retenue par les copropriétaires. En effet, le support pèse 150 kgs et les copropriétaires craignaient que le support endommage le mur. Il était également nécessaire d'écouter leurs appréhensions afin de pouvoir réaliser ce projet.

Nathalie KOENDERS abonde en ce sens. Dès lors que le projet ne changeait pas de lieu et que le budget était respecté, il fallait le poursuivre.

Christian CHALUMEAU, membre du conseil syndical de la copropriété, confirme que les copropriétaires ne voulaient pas de contraintes sur leur pignon. Il ajoute, qu'ainsi, le projet a toutes ses chances d'être voté par les copropriétaires.

- Équipements pour les placettes de compostage du centre-ville - outils et coffre - (4000 €)

- Une partie du local du service Propreté de la ville de Dijon situé square Gaston Roupnel sera mis à disposition prochainement de l'association Engrainage afin de faciliter le rangement des outils.

- La placette de compostage sera clôturée afin d'éviter les déjections canines.

- Les projets suivants seront abordés lors du groupe de travail qui se tiendra le mardi 30 avril prochain à 18h00 salle Laforgue :

\* Parcours de santé équipé d'agrès permettant de pratiquer des activités sportives douces : 23 000 €

\* Chargeur de rue - Streetcharge : 6 000 €

## Projets 2019 : Hiérarchisation et vote



*Mon quartier, j'y vis, j'agis.*



## BUDGETS PARTICIPATIFS – HIÉRARCHISATION DES PROJETS 2019 – Commission Centre-Ville

Nom	N°	Projets / Coût	Priorisation
Commission de quartier Centre-Ville Réponse des Services	1	<p><b>Îlots de fraîcheur au centre-ville</b> Des membres de la commission de quartier ont souhaité travailler sur la mise en place d'îlots de fraîcheur au centre-ville. Ce projet est réalisable et devra être étudié en groupe de travail en lien avec les service techniques de la Ville.</p> <p style="text-align: center;"><b>Coût alloué proposé : 20 000 €</b></p> <p><b>Nathalie KOENDERS</b> rappelle que ce projet avait été abordé en commission de quartier de novembre dernier à l'initiative d'habitants du centre-ville.</p>	<b>26 points</b>
Cécile BLIN  Réponse des Services	2	<p><b>Le compost même en ville I</b> la ville de Dijon semble innover pour l'écologie. Pourquoi ne pas suivre l'exemple de Colmar en ramassant des poubelles vertes en centre ville pour du compost ? Il est difficile de le faire soi-même lorsque l'on n'a pas de jardin mais c'est triste de tout jeter dans la poubelle normale...</p> <p>Un site de compostage de quartier pourrait répondre à cette demande mais cela nécessite plusieurs conditions pour que le projet soit viable :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir environ 10 m² d'espaces verts pour installer la placette de compostage</li> <li>- Une structure en support du projet (association, centre social...) avec a minima 2 personnes formées guide-composteurs (ils sont présents pour faire perdurer la dynamique : transferts, récupération du compost...)</li> <li>- Avoir de 2 à 6 habitants qui seront formés référents de site (ils sont présents pour informer les autres habitants)</li> <li>- Et un approvisionnement en broyat de branches par les services techniques de la ville de Dijon.</li> </ul> <p>Pour information, plusieurs placettes de compostage existent déjà dans presque chaque quartier de la ville de Dijon. Pour plus d'informations : <a href="https://www.trionsnosdechets-dijon">https://www.trionsnosdechets-dijon</a></p> <p style="text-align: center;"><b>Coût : 1 500 €</b></p> <p><b>Ce projet est relié aux projets numéro 9 et 1 Inter-quartier.</b> Si ce projet est retenu, <b>Olivier MULLER</b> propose d'y allouer la somme de 3 000 €. Ainsi, sous réserve de trouver un lieu adéquat et des référents, il sera possible d'ouvrir une placette de compostage sans attendre les prochains budgets participatifs en plus de celle du jardin d'Esterno.</p>	<b>24 points</b>
Béatrice ORTS-BOUZY  Réponse des Services	3	<p><b>Amélioration de l'espace jeux du jardin Darcy</b> Délimiter la zone jeux et la fermer afin que les chiens ne puissent y pénétrer. Remplacer le tourniquet à pédales cassé et inutilisable. Ajouter des jeux, insuffisants à l'heure actuelle compte tenu de la fréquentation du lieu.</p> <p>Le jardin Darcy fait actuellement l'objet d'un projet de rénovation global. Des animations culturelles et sportives y sont désormais proposées (mise en place d'un parquet l'été), des tables de jeux d'échecs y ont été installées récemment. L'aire de jeux devrait, elle aussi, à court terme être repensée.</p> <p style="text-align: center;"><b>Coût : 25 000 €</b></p>	<b>0 point</b>
Alberte-Marie MOURIES  Réponse des Services	4	<p><b>Installer des bancs en centre-ville</b> Pour pouvoir parcourir la rue de la Liberté ainsi que les rues adjacentes, afin d'y faire des emplettes, il me serait utile et agréable de pouvoir accomplir mon trajet en plusieurs épisodes surtout certains jours d'été où la chaleur fatigue beaucoup. Ma clientèle et celle des gens comme moi (72 ans) n'est pas négligeable me semble-t-il...</p> <p>Une étude sur ce point à déjà été réalisée au centre-ville lors de balades urbaines. Il existe des assises place François Rude et le long des Galeries Lafayette (rue du Château).</p> <p style="text-align: center;"><b>Coût : Bancs : 800 euros/unité – emplacement précis à faire valider</b></p> <p><b>Dominique MARTIN- GENDRE</b> informe les membres présents que des bancs seront installés prochainement à proximité des arbres plantés place Notre Dame puis place de la Sainte-Chapelle.</p>	<b>2 points</b>

## BUDGETS PARTICIPATIFS – HIÉRARCHISATION DES PROJETS 2019 – Commission Centre-Ville

Nom	N°	Projets / Coût	Priorisation
<p><b>Jacques CANOVA</b></p> <p style="color: red; font-weight: bold;">Réponse des Services</p>	<b>5</b>	<p><b>Aménagement place Saint-Bernard</b>                      1/ Réaménagement paysager des zones vertes (renouvellement de massifs "fatigués") diversification et complétude des plantations, ajout de poubelles suite à enlèvement (après dégradation) près de la statue.                      2/ Sécurisation des piétons dans l'espace compris entre les deux courbes de la rue, de part et d'autre, de la place St Bernard dans la zone située derrière l'arrêt du tram. Zone dangereuse pour les piétons ou de nombreux véhicules traversent à grande vitesse (scooters, vélos, trottinettes, etc.). Proposition de création de deux chicanes paysagées de part et d'autre de la zone rectiligne afin de dissuader les scooters et de "casser la vitesse" excessive des vélos et trottinettes électriques. L'objectif étant de restituer aux piétons un parcours apaisé ! et exempt de danger Majeur !                      Le projet de réaménagement paysager de cette place est réalisable sous réserve des études de faisabilité avec le service concerné.                      Concernant la sécurisation du lieu, vos suggestions n'entrent pas dans le cadre des budgets participatifs mais seront transmises au service concerné.                      Coût : En fonction du projet défini prévoir une enveloppe de 10 000 € à 15 000 €</p>	0 point
<p><b>Jean-Jacques VERPILLOT</b></p> <p style="color: red; font-weight: bold;">Réponse des Services</p>	<b>6</b>	<p><b>Radars pédagogiques rue Condorcet</b>                      Avant d'exposer ma proposition, il serait bon de savoir si la rue Condorcet va être modifiée avec l'ouverture de la Cité de la Gastronomie car, de ce fait, ma proposition sera caduque .                      Proposition de radar pédagogique - vitesse limitée à 30 km heure                      Coût : 3 000 € TTC fourni posé.</p>	8 points
<p><b>Marie-Claude DELAMARCHE</b></p> <p style="color: red; font-weight: bold;">Réponse des Services</p>	<b>7</b>	<p><b>Sièges d'attente City</b>                      L'attente de la City concerne souvent des personnes âgées, or il n'y a pas de siège à proximité. Pouvons nous intégrer au totem un siège pour une ou 2 personnes ou ajouter un banc à côté ?                      En effet, seuls quelques arrêts de la City disposent d'un véritable abris avec banc associé lorsque l'arrêt est mutualisé avec un autre arrêt du réseau. Le mobilier a été pensé léger afin de s'insérer au mieux dans le milieu urbain, déjà très dense, notamment sur des voies et trottoirs étroits (rue du petit Potet, rue Ste Anne...)                      Cette demande est intéressante et devra être étudiée finement, au cas par cas, en fonction de la faisabilité vis à vis de la largeur du trottoir.                      A noter que les vitrines des commerçants ne permettront pas l'installation de ce type d'assise (ex : rue Jean-Jacques Rousseau).                      Coût : 800 € pour la pause et fourniture d'un banc.                      Dominique MARTIN-GENDRE explique qu'avec l'opération PRIORIBUS, tous les abris bus vont être revus. Une réflexion est également en cours pour ceux de la navette Divia City.                      Les membres décident d'exclure ce projet du vote.</p>	
<p><b>Oliver MULLER</b></p> <p style="color: red; font-weight: bold;">Réponse des Services</p>	<b>8</b>	<p><b>Casiers solidaires pour SDF</b>                      Il s'agit de mettre à disposition des personnes SDF des casiers sécurisés leur permettant de stocker quelques affaires personnelles (papiers, monnaie, recharges...)                      Menée à Lisbonne, Montreuil, Rouen, cette expérience a montré son efficacité en terme de réinsertion, car elle permet aux sans-abris de disposer d'un endroit privatif pour stocker leurs effets personnels. C'est un gros poids en moins, qui, associé à un suivi social, facilite le quotidien du SDF et lui permet d'envisager un avenir en dehors de la rue.                      Ce projet est réalisable. Cependant, il devra être réalisé en lien avec les associations compétentes.                      Dans le cas où les casiers seraient installés en cœur de ville, leurs implantations devra être soumise à l'Architecte des Bâtiments de France.                      Coût : 8 000 € pour 3 casiers.                      Nathalie KOENDERS rappelle qu'il sera nécessaire de travailler avec des associations d'insertion. Cela permettra de poursuivre le travail engagé avec ces personnes. En cœur de ville et pour des raisons de sécurité cela risque d'être très compliqué.                      Claude NOEL ajoute que l'expérience des villes déjà bénéficiaires de ces casiers sera très utile.                      Olivier MULLER rappelle que l'accompagnement est nécessaire. Un contrat est passé entre l'utilisateur et l'association. Cette expérience fonctionne bien dans d'autres villes.                      Une habitante ajoute que la perte d'affaires, le vol d'objets est un vrai problème pour ces personnes. Cette thématique est récurrente et il est bien de la prendre en compte. Selon elle, ces casiers devront être installés dans le tissu urbain (dans un accueil de jour par exemple) et en libre accès.</p>	29 points

## BUDGETS PARTICIPATIFS – HIÉRARCHISATION DES PROJETS 2019 – Commission Centre-Ville

Nom	N°	Projets / Coût	Priorisation
<p><b>Olivier MULLER</b></p> <p>Réponse des Services</p>	9	<p><b>Installation d'un composteur de quartier au jardin d'Esterno</b></p> <p>Il s'agit d'installer un composteur partagé et géré par les habitants du quartier, à l'instar des 3 placettes de compostage déjà en place au square Roupnel, au jardin des Apothicaires et au square de Carrelet de Loisy. Ce projet est réalisable sous réserve de trouver des référents composteurs et, par le biais d'une convention, rejoindre l'association Engrainage.</p> <p style="text-align: right;"><b>Coût : 1 500 €</b></p> <p style="text-align: center; color: blue;">Ce projet est relié aux projets 2 et 1 Inter-quartier</p>	
<p><b>Isabelle LARAQUE</b></p> <p>Réponse des Services</p>	10	<p><b>Aménagement de la place Saint-Michel</b></p> <p>La place Saint-Michel aurait besoin d'être réaménagée. De nouvelles plantations pourraient l'égayer. Elle est fréquentée par de nombreux habitants. Or, cette place semble totalement abandonnée.</p> <p>La Place Saint Michel pourrait être réaménagée de manière globale mais le coût dépasserait l'enveloppe allouée à la commission de quartier. Néanmoins, les services sont favorables à un réaménagement sommaire.</p> <p>1- l'implantation de bancs est réalisable : 3 200€ euros pour 2 bancs                  2- la plantation d'arbres supplémentaires n'est pas souhaitée                  3- un canibox existe déjà un sur la place et il n'est pas prévu d'en installer un supplémentaire                  4- la suppression de la bordure est pertinente en effet. Il est possible d'envisager le réaménagement de cette zone en reprenant le revêtement de sol et en déplaçant la clôture : 2 000 €</p> <p style="text-align: right;"><b>Coût : 5 200 €</b></p>	<b>10 points</b>
<p><b>François BELORGEY</b></p> <p>Réponse des Services</p>	11	<p><b>Embellir les bancs en pierre place des Cordeliers</b></p> <p>Avec l'aide d'un ou plusieurs artistes, embellir les bancs en pierre place des Cordeliers grâce à de la mosaïque ou de la peinture.</p> <p>Ce projet est réalisable mais devra être soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France. Il s'apparente à un projet artistique qui nécessitera une consultation.</p> <p style="text-align: right;"><b>Coût estimatif : 25 000 €</b></p>	<b>4 points</b>
<p><b>Philippe PAGES</b></p> <p>Réponse des Services</p>	12	<p><b>Quartier Jeannin – mur peint</b></p> <p>Jeannin Janime a engagé depuis septembre 2018, un projet global autour du fameux tableau d'Édouard Paupion qui se trouve au Musée de la Vie bourguignonne de Dijon : La barricade de la rue Jeannin, 1870 » : ce sera en 2020 le 150e anniversaire de l'événement.</p> <p>L'idée d'animations sur la trame historique de la guerre de 1870, est maintenant portée par différents partenaires, dont la Ville de Dijon.</p> <p>Dans ce contexte Jeannin Janime souhaite réaliser un mur peint. Il s'agit de reproduire le tableau de Paupion sur un mur vide, non pas à l'identique mais sous forme d'une adaptation aux idéaux à défendre en 2020.</p> <p>Nous avons repéré trois emplacements possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- A l'extrémité de la rue Diderot, au croisement avec la rue Jeannin, où se trouvent 2 panneaux publicitaires qui, d'après nos informations, devraient disparaître</li> <li>- Au N°1 rue Paul Cabet, sur le pignon qui donne sur la rue Diderot</li> <li>- Au N°4 rue Colonel de Grancey, sur le pignon qui donne sur la rue Paul Cabet.</li> </ul> <p>Ce projet est réalisable sous réserve des différentes validations techniques et de l'accord des copropriétaires si la peinture murale est réalisée sur une copropriété.</p> <p style="text-align: right;"><b>Coût : 15 000 €</b></p> <p><b>Philippe PAGES</b> explique que l'association Jeannin Janime est une association des habitants du quartier Jeannin mais tout le monde peut y adhérer car c'est, avant tout, un état d'esprit. La rue Jeannin s'étend du Palais des Ducs jusqu'à l'ancienne porte des Remparts. Elle compte 21 hôtels particuliers, quelques maisons à colombage... cette rue a un fort patrimoine. L'association a décidé de s'emparer d'un fait historique : A l'extrémité de la rue Jeannin se trouve la place du 30 octobre 1870 et de la légion d'honneur. 1870 : les Dijonnais sont attaqués par les prussiens. L'armée se trouve à Nuits Saint-Georges et la ville va devoir se défendre seule. Tous les Dijonnais vont se rassembler avec le peu de moyens qu'ils possèdent et décident de « tenir tête » aux prussiens. Au bout de 3 jours, ils perdent la bataille mais Garibaldi qui remonte par là, libère la ville et le dira à Paris qui reconnaîtra l'effort des Dijonnais pour faire face à l'ennemi. Dijon recevra alors la légion d'honneur pour ce fait d'armes.</p> <p>L'association s'est emparée de cet événement non pas pour glorifier un fait d'armes, mais pour valoriser cette mise en commun de poursuite d'un idéal.</p> <p>Au moyen d'une fresque qui reprendrait le tableau de Paupion, il s'agit pour l'artiste de représenter la thématique suivante : Contre quoi dresserions-nous aujourd'hui des barricades ? En plus d'un fait historique, il s'agit également d'embellir le quartier, attirer les touristes.</p>	<b>7 points</b>

## BUDGETS PARTICIPATIFS – HIÉRARCHISATION DES PROJETS 2019 – Commission Centre-Ville

Nom	N°	Projets / Coût	Priorisation
Philippe PAGES  Réponse des Services	13	<p><b>Art graphique dans la rue Jeannin</b> L'association Jeannin Janime a engagé depuis septembre 2018, un projet autour du fameux tableau d'Édouard Paupion qui se trouve au Musée de la Vie bourguignonne de Dijon : La barricade de la rue Jeannin, 1870 » : ce sera en 2020 le 150e anniversaire de l'événement. L'idée d'animations sur la trame historique de la guerre de 1870, est maintenant portée par différents partenaires. Jeannin Janime souhaite parfaire cet ensemble d'animations par la décoration des bacs à déchets situés devant le vieux Léon. Les objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Intégrer dans un projet en 3D et d'une façon contemporaine des clins d'œil au tableau de Paupion « La barricade de la rue Jeannin » et/ou intégrer d'autres rappels historiques : le président Jeannin, Mozart...</li> <li>- Valoriser cet espace du trottoir en complément de notre action de jardinage.</li> <li>- Réduire les déchets hors poubelle et associer écologie avec citoyenneté.</li> <li>- Pourquoi pas reproduire cette idée sur d'autres bennes à déchets dans d'autres quartiers de Dijon.</li> </ul> <p><i>Ce projet est réalisable. Des artistes pourront être consultés et ainsi réaliser des animations sur la trame historique de la guerre de 1870 sur les bacs à déchets situés devant le vieux Léon.</i> <b>Coût : 10 000 €</b></p> <p><i>Philippe PAGES propose de rafraîchir les bacs poubelles en béton qui se trouvent dans la rue grâce à du street-art. Cela compléterait l'embellissement des pieds d'arbres. A Stasbourg, Montluçon... ce projet a remporté un tel succès que les promeneurs font le tour de la ville pour aller voir ces bacs décorés. En règle générale, le street-art est respecté. Les bacs seront ainsi moins tagués.</i></p>	<b>30 points</b>
Olivier BERTAT  Réponse des Services	14	<p><b>Balancoire PMR</b> Sur Dijon, il n'existe aucune balançoire permettant à une personne en fauteuil roulant de pouvoir s'amuser pleinement dans les parcs de jeux. Voici une balançoire pouvant être utilisée directement en fauteuil roulant. L'enfant ou l'adulte en fauteuil est accueilli sur une plateforme qui, après être refermée, pourra se balancer d'avant en arrière en toute sécurité. A inclure dans un ou deux parcs sur Dijon comme par exemple le parc de l'Arquebuse <i>Ce projet est réalisable dans la mesure, où, il viendrait compléter une aire de jeux existante.</i> <b>Coût : 16 900 €</b></p>	<b>3 points</b>
Olivier BERTAT  Réponse des Services	15	<p><b>Tapis d'accès PMR</b> Avez-vous déjà essayé de traverser une zone de graviers ou caillouteuse avec une poussette ? Alors, imaginez le faire en fauteuil roulant, c'est pire ! Dans bien des endroits, comme le cloître du musée de la vie Bourguignonne, le sol est caillouteux et impossible à franchir lorsque l'on est en fauteuil roulant. Toutefois, ce cloître accueille de nombreuses animations. Il serait donc souhaitable d'acquérir des tapis d'accès en nombre suffisant afin de couvrir le sol lors des animations pour permettre l'inclusion de tous en ces lieux. <i>Ce projet est réalisable.</i> <b>Coût prévisionnel pour un tapis de 1,60m * 10m : 3 500 €</b></p> <p><i>Olivier BERTAT souligne que le patio du musée de la Vie Bourguignonne est impraticable en fauteuil Nathalie KOENDERS rappelle que les manifestations doivent être accessibles à tous mais que c'est aux organisateurs de le prévoir dans leur budget.</i></p>	<b>0 point</b>
Olivier BERTAT  Réponse des Services	16	<p><b>Tourniquet PMR</b> Sur Dijon, il n'existe aucune aire de jeux réellement adaptée et accessible à une personne en fauteuil roulant. Voici un tourniquet pouvant être utilisé directement en fauteuil roulant. L'enfant ou l'adulte en fauteuil est accueilli sur une plate forme qui pourra tourner, en compagnie d'autres enfants. Les enfants pourront alors s'entre-aider dans cette activité et jouer ensemble. <i>Ce projet est réalisable.</i> <b>Coût prévisionnel : 15 000 €</b></p>	<b>1 point</b>





BUDGETS PARTICIPATIFS – PROJETS INTER-QUARTIERS			
Nom	N°	Projets / Coût	Priorisation
Marlène JACQUIER	1	<p><b>Composteur pour chaque résidence dijonnaise</b> Pourquoi ne pas mettre en place pour chaque copropriété un composteur ce qui permettrait de recycler les déchets « verts » qui pourraient ensuite être utilisés dans les espaces verts des copropriétés ou dans les espaces verts dijonnais ?</p> <p>Un site de compostage de quartier pourrait répondre à cette demande mais cela nécessite plusieurs conditions pour que le projet soit viable :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir environ 10 m² d'espaces verts pour installer la placette de compostage</li> <li>- Une structure en support du projet (association, centre social...) avec a minima 2 personnes formées guide-composteurs (ils sont présents pour faire perdurer la dynamique : transferts, récupération du compost...)</li> <li>- Avoir de 2 à 6 habitants qui seront formés référents de site (ils sont présents pour informer les autres habitants)</li> <li>- Et un approvisionnement en broyat de branches par les services techniques de la ville de Dijon.</li> </ul> <p>Pour information, plusieurs placettes de compostage existent déjà dans presque chaque quartier de la ville de Dijon. Pour plus d'informations : <a href="https://www.trionsnosdechets-dijon">https://www.trionsnosdechets-dijon</a></p> <p style="text-align: center;"><b>Coût : 1 500 €</b> <b>Ce projet est relié aux projets 2 et 9</b></p>	
Réponse des services			
Georges MEZUI NGUEMA	2	<p><b>Énergie verte</b> Le but de ce projet est de réduire la consommation d'énergie, tout en incitant les utilisateurs à faire du sport. Vous êtes en balade dans nos parcs à Dijon, vous voyagez dans l'une des gares de Dijon, vous êtes au Lac-Kir ou dans des jardins partagés, vous vous rendez compte que la batterie de votre portable (tablette, cigarette électronique etc ) est faible, ne désespérez plus. Vous tomberez sur une drôle de table à pédales avec des sièges de scooter appelée « We-bike ». Le We-bike, est comme un vélo d'appartement vissé à une table de séjour, posé au milieu d'un hall de gare, parcs, restaurants, lieux de travail, des jardins partagés ou des lacs (Lac Kir à Dijon). Grâce à ce concept unique, nous auront la chance de recharger nos batteries tout en faisant un exercice physique.</p> <p>Techniquement ce projet est réalisable mais la question de la maintenance et des coûts associés sont à prendre à compte car ils ne peuvent être impactés sur le budget participatif (coût de fonctionnement et non d'investissement). Plusieurs modes de production électrique de la borne existent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Soit par raccordement au réseau électrique</li> <li>o Soit par moyen mécanique (pédalage)</li> <li>o Soit par énergie solaire</li> </ul> <p>Les deux dernières solutions sont autonomes et sans risque. Ces bornes sont souvent proposées en location, à l'achat ces bornes coûtent entre 2000 € et 3000 € la borne.</p> <p style="text-align: center;"><b>Coût : 3 000 € la borne</b></p>	0 point
Réponse des services			
Oliver BERTAT	3	<p><b>Installation d'une table en bois adaptée aux personnes à mobilité réduite</b> Par exemple au parc de l'Arquebuse, ou dans chaque parc pouvant accueillir de telles tables</p> <p style="text-align: center;"><b>Coût : 1200 €</b></p>	0 point
Réponse des services			
Elise BOSSET	4	<p><b>Fresque d'art contemporain derrière la Maison des Associations</b> L'objectif de ce projet est la réalisation d'une fresque de type art contemporain pour embellir le mur qui se trouve à l'arrière de la Maison des Associations et apporter un peu de couleur et de gaieté aux habitants du quartier ainsi qu'aux associations hébergées. Idéalement, la fresque serait réalisée par une artiste locale de façon participative avec les usagers du quartier. Le mur mesure plusieurs dizaines de mètres de long et environ 2m50 au plus haut.</p> <p>Ce projet est réalisable sous réserve des validations techniques des services concernés.</p> <p style="text-align: center;"><b>Coût : 15 000 €</b></p>	0 point
Réponse des services			

BUDGETS PARTICIPATIFS – PROJETS INTER-QUARTIERS			
Nom	N°	Projets / Coût	Priorisation
Sabrina MAROC	5	<p><b>Le premier frigos solidaire de Dijon!</b>  <b>Un membre de l'association</b> présente le concept qui est simple : un frigo en libre-service chez un commerçant mais en extérieur, à la portée de tous et où chacun peut déposer ou prendre de la nourriture gratuitement et quand il le souhaite.            Objectif: limiter le gaspillage alimentaire, contribuer à la solidarité locale, créer du lien social.            Suite aux budgets participatifs de 2018 nous avons:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- créé le groupe des Frigos Solidaires Dijon qui fédère + de 200 personnes</li> <li>- rencontré plus d'une vingtaine d'hôtes potentiels</li> <li>- organisé des temps d'échange public pour présenter notre démarche</li> <li>- lancé d'une campagne d'affichage dans Dijon pour trouver un hôte</li> <li>- échangé avec des associations, des élus, des bénéficiaires pour recueillir leurs retours</li> <li>- répondu aux questions des médias : Bien Public, Dijon Magazine, Dijon l'Hebdo...</li> </ul> <p>En un an 25 frigos solidaires qui ont pris place dans la vie quotidienne de 20 villes françaises. Alors à notre tour de concrétiser notre engagement social et environnemental !</p> <p>Ce projet est réalisable sous réserve de trouver un/une structure porteuse (restaurant, magasin...) qui permettra de le faire vivre et de l'alimenter.</p> <p style="text-align: center;"><b>Coût : 1 300 €</b></p>	<b>3 points</b>
Réponse des services			

**Nathalie KOENDERS** propose aux membres de voter 3 fois avec la possibilité de donner :

- 3 points pour un projet
- 2 points pour un projet
- 1 point pour un projet.

Chaque votant peut répartir ses 6 points comme il le souhaite.

Les 4 projets ci-dessous remportent le plus grands nombre de points. Ils seront proposés au Conseil Municipal du mois de juin prochain :

- \* Art graphique dans la rue Jeannin
- \* Casiers solidaires pour les sans domiciles fixes
- \* Îlots de fraîcheur au centre-ville
- \* Installation de deux placette de compostage

*Mon quartier, j'y vis, j'agis.*

Porteur de projet	Numéro	Titre du projet	Coût	POINTS	Cumul
Philippe PAGES	13	Art graphique dans la rue Jeannin	10000	30	10000
Olivier MULLER	8	Casiers solidaires SDF	8000	29	8000
CQ CV	1	Îlots de fraîcheur au CV	20000	26	20000
Cécile BLIN	2 9	Le compost même en ville	3000	24	3000
Isabelle LARAQUE	10	Aménagement de la place Saint-Michel	5200	10	
Jean-Jacques VERPILLOT	6	Radar pédagogique rue Condorcet	3000	8	
Philippe PAGES	12	Quartier Jeannin – mur peint	15000	7	
Franck DUBOIS	17	BUDDY		6	
François BELORGEY	11	Embellir les bancs en pierre place des Cordeliers	25000	4	
Olivier BERTAT	14	Balancoire PMR	16900	3	
Sabrina MAROC	22	Le premier frigo solidaire de Dijon	1300	3	
Alberte-Marie MOURIES	4	Installer des bancs en centre-ville	800	2	
Olivier BERTAT	16	Tourniquet PMR	15000	1	
Béatrice ORTS-BOUZY	3	Amélioration de l'espace jeux du jardin Darcy	25000	0	
Jacques CANOVA	5	Aménagement place Saint-Bernard	10 à 15000	0	
Olivier BERTAT	15	Tapis d'accès PMR	3500	0	
Marilène JACQUIER	18	Composteur pour chaque résidence dijonnaise	1500	0	
Georges MEZUI NGUEMA	19	Energie verte	3000	0	
Olivier BERTAT	20	Installation d'une table en bois adaptée PMR	1200	0	
Elise BOSSET	21	Fresque d'art contemporain derrière la Maison des Association	15000	0	
TOTAL			172400	153	41000

## BUDGETS PARTICIPATIFS – PROJETS DÉJÀ PREVU – Commission Centre-ville

Noms	N°	Projets
Martine GAND-ROY	1	<p><b>Bacs à fleurs</b> la rue de Mulhouse serait plus agréable avec quelques bacs à fleurs à son entrée ainsi qu'un passage plus fréquent des services de nettoyage.</p> <p>Au regard des enjeux environnementaux et du souhait de la Ville de Dijon d'être une référence environnementale, le fleurissement municipal évolue. Le qualitatif est privilégié au quantitatif : fleurissement plus naturel, durable, différencié et en cohérence avec le plan biodiversité de la commune. Les massifs en pleine terre sont ainsi favorisés mais essentiellement dans les lieux où les citoyens peuvent en profiter pleinement (parcs et squares).</p> <p>Le programme "j'adopte un pied d'arbre, un pied de mur" (<a href="https://teleservices.dijon.fr/ma-nature/actualites/Pages/J-adopte-un-pied-d-arbre---un-pied-de-mur.aspx">https://teleservices.dijon.fr/ma-nature/actualites/Pages/J-adopte-un-pied-d-arbre---un-pied-de-mur.aspx</a>) permet la plantation et l'entretien par les habitants de petites zones à végétaliser. Le Jardin des sciences peut accompagner un groupe d'habitants motivés pour végétaliser de manière collective une rue.</p> <p>Enfin, les services techniques n'ont pas la possibilité de prendre en charge les coûts engendrés par l'entretien de ce fleurissement.</p>
Jean-Baptiste-BOURDON	2	<p><b>Structures de jeux pour petite enfance</b> Si Dijon possède de bons équipements, un point de comparaison avec d'autres villes n'est pas en sa faveur : le manque d'espaces de jeux pour les moins de 10 ans. A l'exception du square Legouz et de l'Arquebuse, il n'y a rien. Pourtant un toboggan, deux balançoires et autres... ils ne sont pas des consommateurs abusifs de l'espace public et feront des heureux.</p> <p>Il existe 850 équipements répartis sur 62 sites sur la ville de Dijon. 450 jeux sont installés sur 75 sites espaces verts (parcs, promenades, jardins et squares) et 400 jeux sont installés sur 62 établissements accueillant du public (crèches, maternelles, centres de loisirs).</p> <p>Dans le centre-ville, des jeux pour enfants sont installés square Gaston Roupnel, square Rempart Tivoli, square Carrelet de Loisy et dans le square Darcy.</p>

Mon quartier, j'y vis, j'agis.

## BUDGETS PARTICIPATIFS – PROJETS DÉJÀ PREVU – Commission Centre-ville

Noms	N°	Projets
<b>Antoine WEROCHOSKI</b>	<b>3</b>	<p><b>Végétaliser la ville</b>            2050 : canicules de 90 jours / climatisation passe à 30% .            L'ombrage des plantes peut diminuer de 10°C la température ressentie et limiter l'effet îlot de chaleur.            La bétonisation des rues supprime la perméabilité et les plantes.            Replantons des végétaux en ville.            Les lianes avec ou sans treillages sont les plus adaptées à l'hypercentre. Un treillage entre les deux côtés de la rue créera une canopée en été. Investissement faible / gains fort            Exemple de Fribourg en Brisgau.  <a href="https://www.monnuage.fr/point-d-interet/la-rue-konviktstrasse-a117556#gallery-modal">https://www.monnuage.fr/point-d-interet/la-rue-konviktstrasse-a117556#gallery-modal</a>            cf photo de jerez de la frontera avec de la vigne !            Dans les rues + larges, remettons des arbres! Plantons des espèces comestibles dans les parcs (<a href="https://villeresiliente.org/2012/03/20/vers-une-ville-comestible/">https://villeresiliente.org/2012/03/20/vers-une-ville-comestible/</a>) et des arbres à très haut jet à port libre hors centre ville (cf villes allemandes..)            Privilégiez le mix d'espèces pour éviter l'hécatombe en cas de maladie!</p>
<b>Isabelle MARRET</b>	<b>4</b>	<p><b>Végétalisation des rues adjacentes à la place de la Libération</b>            Végétaliser les rues : des bons enfants, du palais et Vauban. Ce qui pourrait absorber la chaleur de la place.</p>
<b>Luce SURATTEAU</b>	<b>5</b>	<p><b>Végétalisation de la place Grangier</b>            La place Grangier est très fréquentée. L'aspect d'abandon que donne son manque de végétalisation contraste avec l'aménagement des places Saint-Bernard et Dupuis toutes proches. Le bâtiment d'entrée du parking souterrain, que les dijonnais nomment très généralement le "blockhaus", pourrait, dès lors qu'il servirait de support à des jardins en terrasses, prendre un aspect attractif. Des plantes méditerranéennes pourraient être plantées. Elles supportent aussi bien un ensoleillement intense avec un arrosage minimal qu'un froid rigoureux. Côté nord, en lieu et place de la structure en aluminium, un mur végétalisé muni d'un arrosage en circuit fermé pourrait être installé. A l'est, la végétalisation des grandes jardinières situées en contrebas, peut se faire progressivement afin de rendre à la place toute son unité.</p>
<b>Christelle AUGER</b>	<b>6</b>	<p><b>Mur végétal en ville</b>            La ville de Dijon est trop minéralisée et manque de verdure. En été, la chaleur est augmentée à cause de ce bétonnage qui garde la température élevée même la nuit.            Pour que la ville soit plus fraîche, et favoriser la biodiversité, il faudrait créer des murs végétalisés à plusieurs endroits en centre-ville.            Placer des bancs vers ces lieux de vie permettrait de passer un moment dans un cadre frais et agréable, en coeur de ville.</p>
<b>Réponse des services</b>	<b>7</b>	<p><b>Pergola végétale Place de la Libération</b>            Trop minérale, la Place de la Libération est inadaptée aux fortes chaleurs d'été, et manque de verdure. Pensons au futur !            En été, la chaleur est augmentée et garde la température élevée même la nuit.            Pour que cette Place soit plus fraîche, favorise la biodiversité, et soit plus accueillante, en été, il faudrait disposer des pergolas / terrasses couvertes de végétaux.            Un banc disposé sous ces endroits couverts et frais permettrait à tous de s'y reposer à l'ombre.            Des pergolas végétales peuvent aussi être disposées pour les commerçants de la Place de la Libération (un peu comme les chalets pendant les fêtes)</p> <p style="color: red;">La ville de Dijon a entamé une réflexion plus globale sur la mise en place d'îlots de fraîcheur au centre-ville.            Un diagnostic de l'existant a été réalisé :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les squares, parcs et jardins qui comptent environ 700 arbres dont 172 dans le périmètre de l'ancien castrum auquel il convient d'ajouter les arbres des axes qui ceinturent le centre ville : Sévigné, De Brosse, Trémouille, Tiers, Carnot</li> <li>- Les places Darcy, République, Wilson, Grangier, Zola, St Bernard, St Michel, Dupuis, 30 octobre, Barabant, Cordeliers, St Fiacre, Jean Macé</li> <li>- Les squares des Ducs, Carrelet de Loisy, Roupnel, Mère Javouhey, Jean de Berbisey, rempart Tivoli, Bénédictins</li> <li>- Les jardins du musée de la vie Bourguignonne, le cloître Sainte-Anne</li> </ul> <p style="color: red;">A tout cela, s'ajoute également les jardins privés.            Le travail consiste aujourd'hui à mettre en valeur l'existant mais aussi à étudier en fonction de toutes les contraintes urbanistiques, architecturales..., comment renforcer le maillage en effectuant de nouvelles plantations.            Pour exemple, les parcs situés derrière l'Hôtel de Vogué et l'Hôtel d'Esterno seront prochainement ouverts au public.</p>

## BUDGETS PARTICIPATIFS – PROJETS DÉJÀ PREVU – Commission Centre-ville

Noms	N°	Projets
<p><b>Cécile BLIN</b></p> <p style="color: red; font-weight: bold;">Réponse des services</p>	8	<p><b>Zéro Déchet</b>                      Dijon a déjà beaucoup de boutiques pour supporter l'idée zéro déchet. Aussi, pourquoi ne pas aider certaines familles à passer à ce nouveau mode comme le propose la ville de Mulhouse:  <a href="https://jetermoins.mulhouse-alsace.fr/eco-consommation/objectif-zero-dechet/">https://jetermoins.mulhouse-alsace.fr/eco-consommation/objectif-zero-dechet/</a>                      Pour votre information, Dijon Métropole ne propose pas de défi sur le zéro déchet avec un accompagnement à la mise en place d'actions. En revanche, elle propose différents ateliers pour mettre en pratique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des ateliers upcycling avec la Recyclade : 10 ateliers</li> <li>- Une gratifieria en juin</li> <li>- Un village de la réparation en lien avec la grande braderie organisée par Shop in Dijon</li> <li>- Des initiations au compostage 2 fois par an avec l'association Arborescence</li> <li>- Des ateliers pour apprendre à fabriquer ses produits cosmétiques et produits d'entretien au naturel</li> <li>- Un marché de Noël du réemploi...</li> </ul> <p>Pour plus d'informations, le service concerné de Dijon Métropole se tient à votre entière disposition au 0380763969.</p>
<p><b>Christiane CHALUMEAU</b></p> <p style="color: red; font-weight: bold;">Réponse des services</p>	9	<p><b>L'arbre de Didier MARCEL</b>                      "Réimplantation" dans l'écrin de verdure du square des Ducs en lieu et place de l'ancien arbre "retiré suite à la foudre" pour une meilleure mise en valeur de l'œuvre sans dénaturer le site.                      Ce projet est en cours au niveau des services de la municipalité.</p>

## BUDGETS PARTICIPATIFS – PROJETS HORS CADRE/HORS ENVELOPPE- Commission Centre-Ville

Noms	N°	Projets
<p><b>Thomas EXPOSITO</b></p> <p style="color: red; font-weight: bold;">Réponse des services</p>	1	<p><b>Rue Audra avec une voie cyclable</b>                      Passer la rue Audra en 1xl voie mais avec une piste cyclable.                      Ce projet n'entre pas dans le cadre des projets de budgets participatifs mais cette remarque sera transmise au service concerné.                      Ces dernières années, Dijon Métropole a réalisé beaucoup d'efforts pour encourager collectivement l'utilisation du vélo comme moyen de déplacement, que ce soit pour la mise en place de services dédiés (Vélodi ou Diviavélo), la réalisation d'infrastructures (pistes, abris sécurisés, etc...) ou encore la participation à des événements fédérateurs en la matière (challenge au travail sans ma voiture).                      Aujourd'hui, la municipalité se réjouit de constater que l'usage du vélo a progressé, et que les comportements en matière de déplacements évoluent, malgré la marge de progression conséquente qu'il reste à réaliser.</p>
<p><b>Michel FLEURY</b></p> <p style="color: red; font-weight: bold;">Réponse des services</p>	2	<p><b>Circulation des bus</b>                      Un bus quai Nicolas Rollin – rue Hoche serait apprécié car les premiers arrêts de bus sont éloignés.                      Ce projet n'entre pas dans le cadre des projets de budgets participatifs. Cependant, votre demande sera transmise au service concerné.</p>
<p><b>Sabeur BEN MAHJOU-BA</b></p> <p style="color: red; font-weight: bold;">Réponse des services</p>	3	<p><b>Chien</b>                      Je propose d'imposer des sanctions sévères aux personnes qui ne ramassent pas les crottes de chiens.                      Ce projet n'entre pas dans le cadre des projets de budgets participatifs car il ne relève pas du budget d'investissement.                      En mars 2017, la ville de Dijon a lancé une grande campagne de propreté urbaine dont le but était de renforcer le degré de prise de conscience et le civisme des habitants. Après de nombreuses actions de prévention et de sensibilisation menées ces dernières années, la municipalité franchit un cap en intégrant à l'opération un volet répression. Les auteurs d'actes d'incivilités, quotidiens et parfois jugés anodins, sont désormais sanctionnés à hauteur de 68€ grâce à une nouvelle disposition législative. Cette disposition concerne notamment les propriétaires de chiens qui ne ramasseraient pas les déjections de leur animal de compagnie. En effet, depuis le 21 septembre 2017, les agents de la brigade verte et de la police municipale verbalisent les auteurs d'incivilités qui sont passibles d'une amende forfaitaire de 68€. Une contravention de troisième classe nouvellement créée par le décret du 25 mars 2015 pour tout déchet jeté dans un lieu public. Les policiers municipaux sont donc habilités à verbaliser sur cette base sans avoir besoin de recourir à un arrêté municipal.</p>



## BUDGETS PARTICIPATIFS – PROJETS HORS CADRE/HORS ENVELOPPE- Commission Centre-Ville

<p><b>Jean-Louis ROY</b></p> <p>Réponse des services</p>	<p>4</p>	<p><b>Liaisons rue de la Préfecture vers rue Jean-Jacques-Rousseau</b></p> <p>La transformation de la clinique Sainte-Marthe en habitat assez dense devrait comprendre son ouverture diversifiée sur tous les côtés. Pour l'instant, il ne semble exister que le porche d'entrée ouest, rue de la Préfecture : celui de sortie est sur la rue Jean-Jacques-Rousseau et un porche sud partagé sur la rue d'Assas. Des ouvertures plus nombreuses, sinon plus larges, semblent utiles pour que cet ensemble immobilier communique sans obstacle avec la rue commerçante qu'est la rue Jean-Jacques-Rousseau. La rue de la Préfecture, déshabillée du personnel administratif déménagé ailleurs, retrouvera spontanément l'ancienne activité des buralistes, papetiers et café-restaurants, tous condamnés actuellement.</p> <p style="color: #e91e63;">Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs. Il concerne un projet de réaménagement urbain qui nécessitera un permis de construire. Votre proposition sera transmise au service concerné.</p>
<p><b>Vinciane DE WARREN</b></p> <p>Réponse des services</p>	<p>5</p>	<p><b>Uniformité des trottoirs</b></p> <p>Uniformité visuelle et de matériau des trottoirs. En effet les "gravillons rouges" ne sont pas esthétiques et sont très salissants, lorsqu'on marche en chaussures de ville. De plus, il est plus difficile d'y circuler avec des chariots de courses ou poussettes d'enfants.</p> <p style="color: #e91e63;">Votre projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs. A Dijon, le revêtement normal des trottoirs est le sable. Cependant, le règlement de voirie de la Ville de Dijon qui régit toutes les interventions sur les voies publiques prévoit qu'il peut être remplacé, à la demande du ou des propriétaires riverains par de l'asphalte ou de l'enrobé, moyennant leur participation à hauteur de 50% du coût des travaux. Il s'agit d'une disposition ancienne à laquelle la Ville a apporté une adaptation en 2003 en autorisant le revêtement en enrobé, matériau moins cher que l'asphalte utilisé exclusivement jusqu'alors.</p>
<p><b>Philippe BERTIN</b></p> <p>Réponse des services</p>	<p>6</p>	<p><b>Gestion des déchets</b></p> <p>La gestion des déchets est un enjeu environnemental majeur. La gestion des déchets est un enjeu économique majeur. La gestion des déchets est un enjeu ÉDUCATIF majeur. Mais, lorsque nous sommes sur la voie publique, ce que nous nous efforçons de faire au quotidien, chez nous, à savoir trier nos déchets, devient impossible !!! Une seule poubelle pour tout !! Pourquoi n'y a-t-il pas de doubles poubelles dans les rues de Dijon. Évidemment, cela ne marchera pas d'un coup d'un seul mais le prolongement de gestes simples également dans l'espace public doit pouvoir être possible. Promettre des sanctions pour un mégot ou une crotte de chien pourquoi pas, mais, permettre un tri sélectif aussi. Environnementalement votre,</p> <p style="color: #e91e63;">Il n'existe pas (ou alors très peu) de collectes sélectives en doublon des corbeilles de propreté classiques car elles sont mal utilisées. De plus, à Dijon, 1840 corbeilles sont implantées sur le territoire et celui qui veut se débarrasser d'un déchet peut le faire facilement et proprement.</p>
<p><b>Jacques GIRY</b></p> <p>Réponse des services</p>	<p>7</p>	<p><b>Lutte contre l'incivisme et la propreté dans le quartier</b></p> <p>Rue Vergingétorix plus de surveillance serait nécessaire : manque de civisme de la part des jeunes du lycée Simone Weil. Rue Paul Cabet, Rue Jeannin trop de déjections canines. C'est une mauvaise note pour DIJON où il fait bon vivre.</p> <p style="color: #e91e63;">Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs. En mars 2017, la ville de Dijon a lancé une grande campagne de propreté urbaine dont le but était de renforcer le degré de prise de conscience et le civisme des habitants. Après de nombreuses actions de prévention et de sensibilisation menées ces dernières années, la municipalité franchit un cap en intégrant à l'opération un volet répression. Les auteurs d'actes d'incivilités, quotidiens et parfois jugés anodins, sont désormais sanctionnés à hauteur de 68€ grâce à une nouvelle disposition législative. Cette disposition concerne notamment les propriétaires de chiens qui ne ramasseraient pas les déjections de leur animal de compagnie. En effet, depuis le 21 septembre 2017, les agents de la brigade verte et de la police municipale verbalisent les auteurs d'incivilités qui sont passibles d'une amende forfaitaire de 68€. Une contravention de troisième classe nouvellement créée par le décret du 25 mars 2015 pour tout déchet jeté dans un lieu public. Les policiers municipaux sont donc habilités à verbaliser sur cette base sans avoir besoin de recourir à un arrêté municipal.</p>
<p><b>Cristina BRUN</b></p> <p>Réponse des services</p>	<p>8</p>	<p><b>Matérialiser des passages piétons</b></p> <p>A l'intersection des rues Jean-Baptiste Baudin et Maurice Chaume, il y a une école maternelle et une école élémentaire. Serait-il possible de matérialiser des passages piétons. Ils n'ont jamais existé, les enfants doivent-ils se rendre à leur établissement en volant ? Peut-être attendons-nous d'avoir un accident grave pour nous mobiliser ?</p> <p style="color: #e91e63;">Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs. Le marquage d'un passage piétons semble parfois apporter un peu plus de courtoisie de la part des automobilistes. Toutefois, l'étude de l'accidentologie corporelle met en évidence une prudence moins grande de la part des piétons qui ne s'engagent pas toujours dans les meilleures conditions. L'absence de passage piétons donne également plus de liberté pour le piéton qui peut alors traverser en tout point de la chaussée ce qui n'est pas le cas lorsqu'il est matérialisé (règle des 50 mètres). Votre projet sera toutefois transmis au service concerné.</p>

## BUDGETS PARTICIPATIFS – PROJETS HORS CADRE/HORS ENVELOPPE- Commission Centre-Ville

Sébastien ETIEVANT  Réponse des services	9	<p><b>La fibre au centre-ville</b> Forcer l'installation de la fibre optique au centre-ville de Dijon dans tous les immeubles. Cela le rendra plus attractif car il se vieillit en terme de service. Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs.</p>
Auréli QUEAU  Réponse des services	10	<p><b>Aménagement rue Longepierre</b> La rue Longepierre (la partie restant non piétonnisée) est extrêmement dangereuse. En effet, très étroite, avec des trottoirs minuscules et des voitures qui foncent (et ce n'est pas anecdotique, j'y passe plusieurs fois par jour et c'est réellement généralisé !), elle est, depuis longtemps, très dangereuse pour les piétons. Depuis la piétonnisation, le trafic dans cette partie de la rue est encore plus important, et, non seulement, les nuisances sonores ont vraiment augmenté, mais la sécurité n'y est vraiment pas assurée. Idéalement, il faudrait piétonniser également cette partie de la rue. Ou à minima, mettre des dos d'âne. Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs mais sera transmis au service concerné. Pour information, les ralentisseurs sont des dispositifs qui peuvent s'avérer efficaces très ponctuellement. Toutefois, ils génèrent des nuisances sonores peu appréciées par les riverains les plus proches. Si ces derniers y sont en général, favorables, ils ne souhaitent pas qu'ils soient installés devant leur lieu de résidence. C'est pourquoi l'emploi de tels dispositifs s'avère très limité en agglomération.</p>
Bénigne DE SURREL  Réponse des services	11	<p><b>Piétonnisation de la rue Berbisey jusqu'à la rue du Chaignot</b> Depuis la place Jean Macé, les dijonnais pourraient aller vers les rues piétonnisées ci-dessous : - au Nord, la rue du Bourg, très fréquentée. - à l'est, la rue Charrue, ses magasins de décoration, commerce de la petite enfance, pharmacie, restauration et plus loin la place des Cordeliers (avec une station de vélo, atout majeur du quartier). - à l'ouest, la rue Piron avec ses commerces et grand enseignes de l'habillement, décoration et alimentation. Cette piétonnisation permettrait de dynamiser cette rue qui propose des restaurants uniques dans la ville : coréen - kistanais, cuisine africaine, syrien, de fusion franco/asiatique et italien. La piétonnisation permettrait de mettre en valeur le patrimoine classé aux Monuments Historiques et les nombreux hôtels particuliers de cette rue seraient plus appréciés par les touristes qui pourraient les admirer sans risquer de se faire faucher par une voiture. Ce projet ne rentre pas dans le cadre des projets de budgets participatifs au regard du coût d'une telle opération mais sera transmis au service concerné.</p>
Marie CATTELET Réponse des services	12	<p><b>Instaurer le stationnement payant rue Legrand du Saulle (quartier Gare)</b> Faciliter le stationnement pour les résidents du quartier (tel que cela a été fait pour la rue Paul Thénard) et ainsi éviter les "véhicules tampons" de la gare. Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs mais sera transmis au service concerné.</p>
Elodie VIRET  Réponse des services	13	<p><b>Espace canin</b> A proximité de la place Wilson, il y a de très nombreux endroits qui pourraient accueillir un espace sympathique pour lâcher les chiens. Pas un parc à crottes, trop petit et dégoûtant, mais un espace de taille suffisante pour que les chiens puissent jouer un peu. Pratique et très convivial pour les maîtres, bon pour l'environnement (cela éviterait de prendre la voiture pour aller jusqu'à St Apollinaire), et économique ! Un peu de grillage, une porte, et hop ! Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs. En effet, la Ville ne dispose pas d'un site clos qui puisse servir à ce type d'usage, aussi le coût d'aménagement d'un terrain non clos dépasse le budget alloué à la commission de quartier.</p>
Etienne BIGOT  Réponse des services	14	<p><b>Création d'un passage piéton croisement Rue Manutention et Rempart Tivoli</b> Je propose de matérialiser un passage piéton à cet endroit (cf. photo) afin que les piétons qui marchent de ce côté de la rue de la Manutention puisse traverser le Rempart Tivoli de manière plus sécurisée. Ce projet ne rentre pas dans le cadre des projets de budgets participatifs mais sera transmis au service concerné.</p>
Etienne BIGOT  Réponse des services	15	<p><b>Sécuriser le passage piéton de la Rue Colson (côté Manutention)</b> Je propose de sécuriser le passage piéton de la Rue Colson (celui au niveau du croisement avec la Rue de la Manutention, cf. photo). En effet, des voitures stationnement régulièrement aux abords de ce passage piéton (hors des emplacements) et gênent la visibilité des piétons qui souhaitent traverser. Ce projet ne rentre pas dans le cadre des projets de budgets participatifs mais sera transmis au service concerné. Le marquage d'un passage piétons semble parfois apporter un peu plus de courtoisie de la part des automobilistes. Toutefois, l'étude de l'accidentologie corporelle met en évidence une prudence moins grande de la part des piétons qui ne s'engagent pas toujours dans les meilleures conditions. L'absence de passage piétons donne également plus de liberté pour le piéton qui peut alors traverser en tout point de la chaussée ce qui n'est pas le cas lorsqu'il est matérialisé (règle des 50 mètres)</p>

## BUDGETS PARTICIPATIFS – PROJETS HORS CADRE/HORS ENVELOPPE- Commission Centre-Ville

<p><b>Elisabeth LECLERC</b></p> <p style="color: #e91e63; font-weight: bold;">Réponse des services</p>	<p><b>16</b></p> <p><b>Disparition des poubelles "ventouses"</b></p> <p>Pourrait-on envisager, à l'extrémité sud de la rue de la Préfecture, la création d'un îlot de réceptacles de poubelles (ordures ménagères, papiers-cartons-plastiques) enterrés ou non ? Il existe de nombreux exemples différents dans plusieurs villes. Ce dispositif permettrait la disparition des sacs qui ornent les trottoirs à longueur de journée et des bacs roulants qui stationnent en permanence sur les trottoirs.</p> <p style="color: #e91e63;">Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs mais sera transmis au service concerné.</p> <p style="color: #e91e63;">A titre indicatif l'implantation est soumise à plusieurs contraintes techniques : place disponible en sous-sol (absence de réseau), accès du site par les véhicules de collecte (largeur de voirie suffisante), place disponible au niveau aérien (absence d'arbres, de lignes électriques...). De plus, un conteneur enterré nécessite un investissement financier conséquent qui comprend le coût du conteneur mais aussi celui du génie civil. C'est pourquoi il n'est pas aisé d'implanter de nouveaux conteneurs enterrés au centre-ville de Dijon. En revanche, lors de phases de travaux, par exemple la piétonisation des rues du bourg, de la liberté et de la place des Cordeliers, les services mènent une réflexion pour l'implantation de conteneurs enterrés.</p>
<p><b>Bernard PIERRAT</b></p> <p style="color: #e91e63; font-weight: bold;">Réponse des services</p>	<p><b>17</b></p> <p><b>Amélioration Rues Dietsch, Vannerie, Diderot</b></p> <p>Nous aimerions une meilleure circulation (voiture, vélos, piétons sur la rue Dietsch en supprimant le stationnement entre la rue vannerie et Diderot. De plus, il nous paraît dangereux d'avoir une piste pour vélo à contre-sens surtout dans la partie où le trottoir est pratiquement inexistant.</p> <p>Nous souhaiterions également instaurer un stationnement payant car les places de stationnement sont occupées en permanence par des voitures ventouses.</p> <p>Il serait également souhaitable d'améliorer le revêtement de la rue Vannerie pour éviter la formation de flaques d'eau au bord des trottoirs à l'approche de la rue Dietsch dès qu'il pleut.</p> <p>Enfin nous souhaiterions une amélioration de la propreté notamment au carrefour Vannerie/Dietsch où sont les conteneurs pour poubelles.</p> <p style="color: #e91e63;">Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs mais sera transmis au service concerné.</p> <p style="color: #e91e63;">Concernant le stationnement payant, une consultation de tous les riverains peut-être réalisée. Si les riverains sont favorables à un stationnement payant, un tarif résident peut être accordé. Concernant la propreté, en mars 2017, la ville de Dijon a lancé une grande campagne de propreté urbaine dont le but était de renforcer le degré de prise de conscience et le civisme des habitants. Après de nombreuses actions de prévention et de sensibilisation menées ces dernières années, la municipalité franchit un cap en intégrant à l'opération un volet répression. Les auteurs d'actes d'incivilités, quotidiens et parfois jugés anodins, sont désormais sanctionnés à hauteur de 68€ grâce à une nouvelle disposition législative. Cette disposition concerne notamment les propriétaires de chiens qui ne ramasseraient pas les déjections de leur animal de compagnie. En effet, depuis le 21 septembre 2017, les agents de la brigade verte et de la police municipale verbalisent les auteurs d'incivilités qui sont passibles d'une amende forfaitaire de 68€. Une contravention de troisième classe nouvellement créée par le décret du 25 mars 2015 pour tout déchet jeté dans un lieu public. Les policiers municipaux sont donc habilités à verbaliser sur cette base sans avoir besoin de recourir à un arrêté municipal.</p>
<p><b>Denis CHAUVOT</b></p> <p style="color: #e91e63; font-weight: bold;">Réponse des services</p>	<p><b>18</b></p> <p><b>Ligne City gratuite - un arrêt supplémentaire</b></p> <p>En résumé : créer un arrêt supplémentaire entre la place de la République et la place du Théâtre (plus près de la place de la République, près du Tram T1 et T2 en tout début de la rue Jean-Jacques Rousseau car actuellement l'arrêt est trop au milieu de cette rue). Déplacer cet arrêt actuel temporaire de la rue Jean-Jacques Rousseau, plus loin plus à mi-chemin avec l'arrêt Théâtre (après la rue d'Assas).</p> <p style="color: #e91e63;">Votre projet n'entre pas dans le cadre des projets de budgets participatifs mais sera transmis au service concerné.</p>
<p><b>Anne MOURET</b></p> <p style="color: #e91e63; font-weight: bold;">Réponse des services</p>	<p><b>19</b></p> <p><b>Mise en place de poubelles sur la rue Foch</b></p> <p>Depuis les travaux du tram et les réparations des hôtels proches de la gare, il n'y a plus de poubelle sur les trottoirs. En effet les clients des hôtels : Campanille, Kyriad, Océania jettent leurs mégots dans la rue. Il en est de même des consommateurs du SUBWAY, des KEEBAB, et du cinéma OLYMPIA. Même les personnels de ces établissements jettent leurs cigarettes dans la rue pendant leurs poses. Les seules poubelles existantes entre la gare et la place Darcy sont celles de la plate forme de l'arrêt du tram. Papiers gras, canettes, cigarettes jonchent les rues... en dehors des passages réguliers et précieux des agents municipaux.</p> <p style="color: #e91e63;">Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs mais sera transmis au service concerné.</p> <p style="color: #e91e63;">Pour votre information, le service propreté assure des passages réguliers sur cette zone. Les amplitudes horaires de travail vont de 5h00 à 20h30.</p>

## BUDGETS PARTICIPATIFS – PROJETS HORS CADRE/HORS ENVELOPPE- Commission Centre-Ville

Olivier BERTAT	20	<p><b>Totem d'informations interactif et adapté</b></p> <p>Des totems biens réels et visibles pour orienter et informer les personnes locales, étrangères, jeunes ou seniors (et ne pas compter que sur une application de smartphone)</p> <p>Des bornes d'informations disséminées dans Dijon pour accéder rapidement à</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un plan de la ville, rechercher un itinéraire, une rue</li> <li>- rechercher un magasin, bars et restaurants, ses horaires et le parcours pour y parvenir</li> <li>- les moyens de transports et les temps de trajet</li> <li>- avoir d'un coup d'œil une liste des magasins environnants</li> <li>- recherche d'un lieu historique, d'un musée</li> <li>- connaître les futures animations par lieu ou par thème</li> </ul> <p>Totem adapté également au handicap, réglable en hauteur et avec aide visuelle ou sonore</p> <p>Emplacements par exemple, place Darcy, place du Théâtre</p> <p>Ces totems seraient auto-alimentés par batteries à rechargement solaire</p> <p style="color: #e91e63;">Ce projet est intéressant mais plutôt que d'installer des totems physiques disséminés dans la Ville, il paraît beaucoup plus opportun de penser à une application mobile. Les bornes entraînent des problèmes d'installation, de maintien, d'alimentation électrique et de connexion réseau alors qu'une application mobile accompagne l'utilisateur, et offre des possibilités dynamiques que ne permet guère un totem, par exemple en matière d'interaction, d'alertes personnalisées ou de géolocalisation. De plus, aujourd'hui la politique de la Ville consiste à ne pas installer du mobilier supplémentaire sur les trottoirs car la Ville de Dijon cherche, au contraire, à réduire le mobilier urbain pour une meilleure fluidité des piétons et une meilleure accessibilité.</p>
Réponse des services		
Etienne BIGOT	21	<p><b>Sécuriser la traversée de la rue du Transvaal</b></p> <p>Sécuriser la traversée de la rue du Transvaal, au niveau du passage piéton proche du croisement avec la rue Ranfer de Bretenière (cf. photo). La rue du Transvaal est en effet assez fréquentée par les voitures, et sa largeur et son absence de virage incite les automobilistes à la vitesse. La sécurisation de ce passage pourrait s'opérer par le rétrécissement de la chaussée à cet endroit (cf. photo), tout en veillant à laisser assez de place pour le passage des bus.</p> <p style="color: #e91e63;">Ce projet ne rentre pas dans le cadre des projets de budgets participatifs mais sera transmis au service concerné.</p>
Réponse des services		
Etienne BIGOT	22	<p><b>Sécuriser la traversée piétonne du carrefour Tivoli-Manutention</b></p> <p>Sécuriser la traversée piétonne sur le passage piéton du carrefour Tivoli-Manutention.</p> <p>Cette traversée est rendu compliquée par le fait que les voitures venant de la rue de Tivoli (côté Wilson) doivent s'avancer et stationner temporairement sur le passage piéton le temps de laisser la priorité aux voitures venant de la rue de la Manutention (côté Monge).</p> <p>En conséquence, les personnes utilisant ce passage piéton doivent redoubler d'attention.</p> <p>Nous laissons le soin aux Services de la Ville de trouver la meilleure solution pour sécuriser cette traversée.</p> <p style="color: #e91e63;">Ce projet ne rentre pas dans le cadre des projets de budgets participatifs mais sera transmis au service concerné.</p>
Réponse des services		
Etienne BIGOT	23	<p><b>Réaménagement du Rempart de la Miséricorde</b></p> <p>Le Rempart de la Miséricorde est très pratique pour les piétons et vélo pour aller rapidement de la Rue Monge à la place Darcy ou la gare.</p> <p>Toutefois, ce rempart est peu adapté à ces mobilités : la chaussée est endommagée et assez large quand les trottoirs sont étroits (côté gauche) et discontinus (côté droit).</p> <p>Nous proposons donc le réaménagement de cet axe (sans forcément réduire le nombre de places de stationnement).</p> <p style="color: #e91e63;">Ce projet ne rentre pas dans le cadre des projets de budgets participatifs mais sera transmis au service concerné.</p>
Réponse des services		
Etienne BIGOT	24	<p><b>Permettre aux cyclistes de ne plus griller le feu tricolore "Miséricorde-Mariotte"</b></p> <p>Actuellement, le feu tricolore du croisement "Miséricorde-Mariotte" ne se déclenche pas pour les cyclistes venant du boulevard de la Miséricorde. Cela oblige à attendre qu'une voiture arrive et déclenche le feu (dans les faits, les cyclistes grillent le feu au bout de quelques minutes). Nous proposons donc d'installer un déclencheur manuel du feu comme cela existe place Wilson. Cette problématique perdure depuis plusieurs années malgré des remontées régulières (courriers à la ville, la métropole, EVAD...)</p> <p style="color: #e91e63;">Ce projet ne rentre pas dans le cadre des projets de budgets participatifs mais sera transmis au service concerné.</p>
Réponse des services		
Etienne BIGOT	25	<p><b>Sécuriser la piste cyclable de la rue de Tivoli</b></p> <p>Nous proposons que la piste cyclable qui borde la rue de Tivoli soit sécurisée de manière à ce que les portières des voitures stationnant sur les côtés ne gênent plus la piste cyclable lorsqu'elles s'ouvrent.</p> <p>Actuellement, il est dangereux de circuler sur cette piste cyclable car une portière peut s'ouvrir à tout moment et faire chuter le cycliste qui n'a pas le temps de freiner.</p> <p style="color: #e91e63;">Ce projet ne rentre pas dans le cadre des projets de budgets participatifs mais sera transmis au service concerné.</p>
Réponse des services		

## BUDGETS PARTICIPATIFS – PROJETS HORS CADRE/HORS ENVELOPPE- Commission Centre-Ville

Etienne BIGOT	26	<p><b>Sécuriser le passage piéton Monge-Manutention</b></p> <p>Nous proposons la mise en place de feux de circulation au niveau du carrefour Monge-Condorcet-Manutention afin que la traversée des piétons puisse de faire de manière plus sécurisée.</p> <p>Actuellement, du fait du trafic important aux heures de pointes, la priorité aux piétons sur les passages est peu respectée.</p> <p>De plus, il est compliqué pour les voitures venant de la rue Condorcet et s'engageant sur la rue de la Manutention de s'arrêter au milieu de la rue Monge pour laisser passer les piétons qui traversent sur le passage clouté de la rue de la Manutention.</p> <p style="color: #e91e63;">Ce projet ne rentre pas dans le cadre des projets de budgets participatifs mais sera transmis au service concerné.</p>
<b>Réponse des services</b>		
Alizée MESNARD	27	<p><b>Weekly Clean Walkers</b></p> <p>Depuis quelques mois, de plus en plus de saletés s'amoncellent dans notre quartier: un rat mort rue d'Assas, du vomis rue Vannerie, des crottes de chien rue Proudhon, des déchets boulevard Thiers, des tags sur les murs de Carnot... Pour lutter contre ça : proposer aux habitants du quartier de le nettoyer deux fois par mois avec du matériel donné par la mairie et des bénévoles recrutés dans le quartier!</p> <p style="color: #e91e63;">Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs mais il sera transmis au service concerné car la ville de Dijon peut envisager d'organiser un nettoyage citoyen à cet endroit avec l'aide de la commission de quartier centre-ville. De plus, en mars 2017, la ville de Dijon a lancé une grande campagne de propreté urbaine dont le but était de renforcer le degré de prise de conscience et le civisme des habitants. Après de nombreuses actions de prévention et de sensibilisation menées ces dernières années, la municipalité franchit un cap en intégrant à l'opération un volet répression. Les auteurs d'actes d'incivilités, quotidiens et parfois jugés anodins, sont désormais sanctionnés à hauteur de 68€ grâce à une nouvelle disposition législative. Cette disposition concerne notamment les propriétaires de chiens qui ne ramasseraient pas les déjections de leur animal de compagnie. En effet, depuis le 21 septembre 2017, les agents de la brigade verte et de la police municipale verbalisent les auteurs d'incivilités qui sont passibles d'une amende forfaitaire de 68€. Une contravention de troisième classe nouvellement créée par le décret du 25 mars 2015 pour tout déchet jeté dans un lieu public. Les policiers municipaux sont donc habilités à verbaliser sur cette base sans avoir besoin de recourir à un arrêté municipal.</p>
<b>Réponse des services</b>		
Christian CHALUMEAU	28	<p><b>"Mur peint" Gare-Foch</b></p> <p>Réaliser une peinture murale sur le pignon ouest de l'immeuble situé au 18-20 avenue Foch, face à l'esplanade de la gare.</p> <p>"Immanquable" pour tous les touristes et autres voyageurs ou promeneurs.</p> <p style="color: #e91e63;">Ce projet dépasse l'enveloppe de 40 000€ allouée à la commission de quartier.</p>
<b>Réponse des services</b>		



## BUDGETS PARTICIPATIFS – PROJETS INTER-QUARTIERS – Déjà prévu

Nom	N°	Projets
<b>Jules MARTIN</b>  <i>Réponse des services</i>	1	<b>Dijon zéro déchets</b> La ville de San Francisco aux Etats-Unis a fait le pari du zéro déchets. Si une ville américaine peut le faire, la future capitale européenne de l'écologie doit en être capable. Le reportage ci-dessous explique comment y arriver. Reportage ici : <a href="https://www.youtube.com/watch?v=QgC30p02rh4">https://www.youtube.com/watch?v=QgC30p02rh4</a> Pour votre information, Dijon Métropole ne propose pas de défi sur le zéro déchet avec un accompagnement à la mise en place d'actions. En revanche, elle propose différents ateliers pour mettre en pratique : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des ateliers upcycling avec la Recyclade : 10 ateliers</li> <li>- Une gratiféria en juin</li> <li>- Un village de la réparation en lien avec la grande braderie organisée par Shop in Dijon</li> <li>- Des initiations au compostage 2 fois par an avec l'association Arborescence</li> <li>- Des ateliers pour apprendre à fabriquer ses produits cosmétiques et produits d'entretien au naturel</li> <li>- Un marché de Noël du réemploi...</li> </ul> Pour plus d'informations, le service concerné de Dijon Métropole se tient à votre entière disposition au 03 80 76 39 69.
<b>Sylvie ZINGUERLET</b>  <i>Réponse des services</i>	2	<b>Protéger les oiseaux</b> La population des oiseaux est en constante diminution : - 30% en 20 ans. Tout comme les abeilles, les oiseaux doivent être protégés. Je propose l'installation de nichoirs dans les endroits propices : dans nos parcs, nos squares, nos allées. Les nichoirs doivent être hors de portée des chats, grands prédateurs des oiseaux en ville. Dans chaque école, EHPAD il pourrait y avoir un arbre avec un nichoir et un écolier, un senior pourrait y déposer de la nourriture, de l'eau. Ce n'est qu'une action modeste pour protéger les oiseaux mais cela peut-être une action "lanceur d'alerte" qui pourra déclencher d'autres actions. Plusieurs projets de construction de nichoirs existent dans l'agglomération dijonnaise. Il convient de se rapprocher de Latitude 21 ou bien de l'association LPO qui proposent des ateliers pour la construction de nichoirs.

## BUDGETS PARTICIPATIFS – PROJETS INTER-QUARTIERS – Hors dispositifs

Nom	N°	Projets
<b>Nicolas ORANGE</b> <i>Réponse des services</i>	1	<b>Revenir à la gratuité des stationnements</b> Nous n'avons jamais été concerté pour le stationnement payant dans notre quartier. J'habite rue Fevret, il n'y a toujours pas assez de place pour stationner, je ne vois aucune raison à ce que les habitants payent 10 € chaque mois. Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs mais il sera transmis au service concerné.
<b>Christine MICHAUD</b>  <i>Réponse des services</i>	2	<b>Priorité aux vélos et piétons</b> Boulevards des Allobroges, Pascal Pompon, faire du vélo est dangereux, les trottoirs sont en mauvais état : faire 2 voies de circulation pour voitures, 2 pour vélo, refaire trottoirs circulation limitée 30 Km/h, ralentisseurs, radars pas suffisants, trop grande vitesse des voitures et pire des motos, les voitures ne doivent être que tolérées en agglomération et c'est bon pour le climat. Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs mais il sera transmis au service concerné.
<b>Yvette LOUSTAUD</b> <i>Réponse des services</i>	3	<b>Modifier le style de plot mis pour les chicane</b> Les plots blancs installés rue de Montchapet ou rue de Jouvence ne sont pas assez solides et sont souvent endommagés. Est-il possible qu'ils soient remplacés par des plots en dur ? Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs mais il sera transmis au service concerné.
<b>Xavier MARION</b> <i>Réponse des services</i>	4	<b>Théâtre streetarts</b> Avoir une salle pour développer les projets Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs. Toutefois, il convient de se rapprocher des structures de quartier (MJC, Maison Phare, Tempo....etc) pour obtenir une salle ou bien se faire aider au montage des projets

## III – VIE DE QUARTIER

### Ouverture d'un 5ème Relais d'Assistant-e-s Maternel-le-s (RAM) ou d'un 5ème Relais Petite Enfance (RPE)



#### Qu'est ce qu'un Relais Petite Enfance ?

Les RPE ont été créés pour rompre l'isolement des professionnel·le·s de l'accueil individuel du jeune enfant. Deux idées fortes : les accompagner dans l'exercice de leur métier et participer à leur professionnalisation.

Sa première mission est l'information et l'orientation des familles et des professionnel·e·s de l'accueil individuel. Pour cela, il met à disposition la liste des assistant·e·s maternel·le·s agréé·e·s et accompagne les relations salarié·e – employeur.

Sa seconde mission est le soutien à la pratique professionnelle. Il est également un lieu d'échange.

Ainsi, trois fois par semaine, des temps collectifs sont organisés au cours desquels sont abordés des sujets autour de l'éveil de l'enfant, sont échangées des pratiques professionnelles et sont organisés des projets avec des intervenants.

Par ailleurs, le RPE a un rôle important dans le développement de la professionnalisation, notamment par des réunions d'information en soirée. Il a également un rôle facilitateur pour la formation continue.

#### L'existant

Selon la PMI, 631 assistant·e·s maternel·le·s agréé·e·s, dont 568 en activité, sont recensé·e·s à Dijon.

Sur le territoire dijonnais, il existe actuellement 4 Relais Petite Enfance : Fontaine d'Ouche, Mansart, Montmuzard et Roosevelt qui accueillent 536 assistant·e·s maternel·le·s.

On observe une grande disparité dans la répartition de ces professionnel·e·s de la petite enfance selon les quartiers. Ainsi, les quartiers Montchapet et Centre Ville ne sont actuellement pas couverts et l'accueil collectif est saturé dans ce secteur.

#### Une proposition : la création d'un 5ème RPE dans le quartier Montchapet

Cette structure couvrira les quartiers Montchapet et Centre Ville, et sera installée dans les bâtiments de l'ex-école des Hauts de Montchapet.

#### L'organisation

Le Relais Petite Enfance Montchapet fonctionnera avec 3 agents : un·e responsable du relais, professionnel·e de la petite enfance qui sera assisté·e d'un·e secrétaire et d'un·e adjoint·e technique

En conclusion, ce 5ème Relais Petite Enfance permettra de mieux répartir l'accueil des assistant·e·s maternel·le·s agréé·e·s sur le territoire dijonnais, tout en limitant le coût d'investissement puisqu'il pourra investir des locaux existants et mutualiser une partie de son infrastructure.

**Un habitant** demande le coût de cet investissement.

La demande sera transmise au service concerné.

## IV – INFORMATIONS DIVERSES

### Dématérialisation des demandes d'admission dans les Établissements d'Accueil du Jeune Enfant

#### Les objectifs de la démarche

Il est constaté que les parents utilisent de plus en plus facilement l'outil informatique pour nombre de leurs démarches quotidiennes. C'est d'ailleurs déjà le cas pour plusieurs services de la Ville de Dijon qui ont déjà instauré la dématérialisation pour leurs inscriptions (restauration scolaire, extra-scolaire, sports etc).

Cette dématérialisation des demandes d'admission dans les structures de la Petite Enfance concernera aussi bien l'accueil régulier (accueil dont le rythme est prévu et organisé avec les parents de manière récurrente) que l'accueil occasionnel (besoins ponctuels).

#### La procédure

La dématérialisation des inscriptions est soumise à l'obligation d'être domicilié sur la Ville de Dijon, de disposer d'un compte mydijon et d'un dossier famille. Elle s'effectuera par l'intermédiaire d'un formulaire de préinscription à remplir sur la plateforme dédiée, avec un choix maximal de 2 vœux, que la demande porte sur l'accueil régulier ou occasionnel.

Les inscriptions définitives continueront d'être soumises à l'accord de l'une des 4 commissions annuelles d'attribution.

Entre les commissions, les demandes seront traitées en flux continu, en fonction de la liste d'attente et des places libérées dans les structures. Les échanges et réponses se feront par mail.

#### Échéances

La mise en œuvre est prévue pour le mois d'avril 2019. Toutes les demandes faites antérieurement à la dématérialisation ont été réinjectées automatiquement dans l'outil.

#### Conclusion :

Le processus de pré-inscription ne change pas. Seul le formulaire est dématérialisé.

Si cette dématérialisation offre une simplification et une réactivité plus grande, il n'en demeure pas moins qu'un accueil personnalisé sera toujours proposé, tant par le service des admissions de la Petite Enfance, que par les informations données par AlloMairie, que par la cellule accueil du 11 rue l'Hôpital et dans les mairies annexes.

Devenez « curieux de nature » avec le Jardin des sciences & Biodiversité  
et le service Démocratie Locale  
Journée écocitoyenne du 7 avril 2019



Dimanche 7 avril, de 10h à 12h et de 14h à 17h, dans le parc de l'Arquebuse,  
les citoyens deviennent acteurs pour la biodiversité.  
Une journée de découvertes et de partage en perspective pour petits et grands.

Le Jardin des sciences & Biodiversité et le service Démocratie Locale s'associent pour organiser une journée de participation citoyenne le dimanche 7 avril. Cet événement, ouvert à tous et gratuit, propose aux habitants de contribuer à l'amélioration des connaissances sur la nature urbaine/péri urbaine et sa biodiversité.

Une journée dédiée à la nature pour comprendre le rôle, l'importance et l'intérêt que nous avons tous à nous comporter comme des citoyens responsables de notre environnement.

Les commissions de quartier favorisent l'émergence de l'éco-citoyenneté. Les habitants montrent notamment, à travers les budgets participatifs, qu'ils sont soucieux de leur environnement, à court mais aussi à long terme. Un marché bio, des hôtels à insectes, un poulailler, des bacs à compost, des opérations de nettoyage, des installations d'arceaux à vélos, etc. La multiplication des jardins partagés traduit également cet engagement des Dijonnais pour une écologie pratique et conviviale. Dans tous les quartiers, dans toutes les commissions, des personnalités sont sensibles à ces questions d'environnement. Elles ont la capacité de transmettre cette prise de conscience éco-citoyenne en créant du lien social et en permettant de réaliser des économies financières.

L'objectif de cette journée est de faire découvrir les nombreuses actions existantes mais aussi collecter des idées, échanger, s'interroger sur le rôle que chacun peut jouer pour un retour de la nature en ville.

La contribution des habitants à la connaissance de la biodiversité est aujourd'hui possible avec les sciences participatives. En effet, avec l'appui des protocoles nationaux Vigie nature, développés par le Museum national d'Histoire naturelle, l'observatoire de la biodiversité urbaine sollicite tous les habitants intéressés. Que vous soyez naturaliste débutant, expérimenté, simple passionné ou juste curieux de nature ! vous êtes invités à participer à la collecte d'informations sur la faune et la flore.

Cette démarche participative permet à chacun de mieux connaître la biodiversité de son quartier, d'échanger avec d'autres observateurs, d'apporter sa contribution au monde scientifique et à la préservation de la biodiversité.

Lors de cette journée, l'équipe du Jardin des sciences présentera sous forme d'ateliers ludiques les différents protocoles de sciences participatives. Simples et rigoureux, ils sont à la portée de chacun d'entre nous.

Ce sera le jour pour Dijon et son Jardin des sciences & Biodiversité de devenir officiellement le 1er relais local des programmes nationaux des « sciences participatives au jardin », initiés par le Museum national d'Histoire naturelle dans le cadre du programme d'investissement d'avenir « 65 millions d'observateurs ».

A cette occasion, deux nouveaux protocoles **de l'observatoire de la biodiversité des jardins**, « papillons » et « bourdons » sont présentés pour permettre de suivre l'évolution des populations de papillons et de bourdons. Le comptage peut s'effectuer dans un jardin privé, public ou sur un balcon. Une fois que vous avez localisé et décrit votre jardin, vous pouvez commencer à observer.

Ces 2 « nouveautés » viennent compléter les 3 protocoles déjà actifs : « opération escargots », « sauvages de ma rue » et « SPIPOLL » (Suivi Photographique des Insectes Pollinisateurs).

Et si vous souhaitez aller plus loin et changer vos habitudes au quotidien, cette journée est la votre...

*Au programme :*

- \* Découverte de tous les programmes de sciences participatives (en continu)
- \* Du compostage... à la maturation : transfert de bac à 11h
- \* Initiation au compostage et au tri sélectif (en continu)
- \* Stand « Je jardine au naturel » avec Arborescence (en continu)
- \* Atelier « grainettes », je lance des bombes à graines pour semer la biodiversité (en continu)
- \* Stand « Je composte » avec les Ambassadeurs du tri (en continu)
- \* Visite guidée à 15h de l'exposition du Jardin des sciences & Biodiversité « Nature Incognito : la face cachée des villes » (planétarium)

Un programme pour découvrir la nature autrement, ailleurs en participant à l'enrichissement des données sur la faune et la flore près de chez nous.

Tous les acteurs, les partenaires agissant au quotidien en faveur de la biodiversité seront présents afin de sensibiliser le public aux nombreuses actions de "Dijon métropole, c'est ma nature, j'agis pour la biodiversité".

## Le chantier du musée des Beaux Arts comme vous ne l'avez jamais vu Présentation du film



**Nathalie KOENDERS** remercie les membres et le public et propose de poursuivre les échanges autour du verre de l'amitié

**Nathalie KOENDERS**

**François BELORGEY**

Première Adjointe Déléguée à  
l'Administration Générale, à la  
Démocratie Locale, au Personnel  
et à la Tranquillité Publique  
Coprésidente élue de la commission  
de quartier Centre-Ville

Coprésident habitant de la  
commission de quartier  
centre-ville

*Mon quartier, j'y vis, j'agis.*